

Prix à la consommation

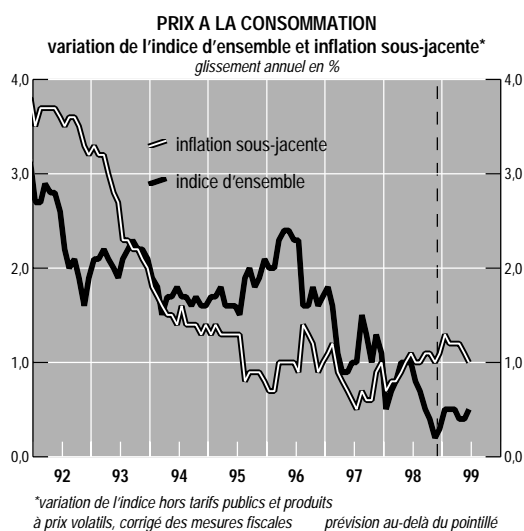
Dans un contexte de désinflation importée, le glissement annuel des prix à la consommation est passé au-dessous de +0,5% à partir d'octobre 1998 et a atteint des niveaux inobservés depuis le début des années 50. Il remonterait légèrement au premier semestre de 1999, pour s'établir à +0,5% en juin 1999, en raison de la stabilisation des prix des produits pétroliers. A cet horizon, l'inflation sous-jacente⁽¹⁾ se maintiendrait aux alentours de +1,0%, le dynamisme des loyers, reflet de la demande de logements, étant compensé par la modération des prix des produits manufacturés.

Une inflation durablement faible

Après s'être maintenu aux environs de +1,0% au premier semestre de l'année, le glissement annuel d'ensemble des prix à la consommation a atteint de très bas niveaux au dernier trimestre pour s'établir à +0,3% environ en fin d'année. Dans le même temps, l'inflation sous-jacente s'est légèrement accrue au cours du second semestre et demeurerait proche de +1,0% fin 1998.

La chute des cours des matières premières industrielles importées a favorisé une baisse des coûts de production. Ce phénomène a contribué à une diminution des prix des produits manufacturés, et ce malgré une demande toujours dynamique. La chute de la demande en Asie et en Russie a orienté à la baisse les prix des produits alimentaires et pétroliers. Par ailleurs, le déroulement de la Coupe du Monde de football en France a permis, au moins ponctuellement, des hausses dans certains services (services d'hébergement, notamment). Ces mouvements de prix n'ont été que partiellement corrigés à la sortie de l'été. Enfin, la bonne tenue de l'activité dans la construction et le bâtiment a été un facteur d'accroissement des indices du coût de la construction pendant l'année 1998. Ils ont favorisé des hausses de loyers, en particulier dans le secteur libre.

En 1999, les raisons ayant concouru à la faiblesse des prix à la consommation en 1998 demeureraient. Elles seraient toutefois légèrement atténuées par la stabilisation des cours des produits pétroliers, ainsi que par l'amélioration des conditions de marché pour les produits frais et les viandes. Dans le même temps, la



modération des hausses de salaires dans les services devrait entraîner un maintien du glissement annuel des prix à son niveau actuel.

Dans ces conditions, l'évolution des prix à la consommation se stabiliserait. Le glissement annuel des prix demeurerait très faible au premier semestre de 1999 et proche de son niveau de fin 1998. L'inflation sous-jacente, quant à elle, resterait voisine de +1,0% tout au long du premier semestre de 1999.

Modération dans l'alimentation, baisse dans l'énergie

Les difficultés climatiques du printemps 1998 (gelées aux mois de mars et d'avril) ont été à l'origine des fortes hausses des prix des produits alimentaires au premier semestre de l'année. Le glissement annuel des prix des produits frais s'est momentanément établi à +12,8% à la fin du premier semestre. Le rétablissement de ces prix

(1) indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

à un niveau plus conforme à leur tendance de long terme ne s'est fait que progressivement au cours de l'année. A l'automne, les importations russes de fruits ont considérablement diminué et ont accentué la baisse des prix des produits frais sur le marché intérieur. Les difficultés d'exportation vers l'Asie et la Russie ont également été particulièrement vives dans le secteur des viandes et notamment pour le porc, dont les prix à la consommation ont baissé de plus de 10% en un an. Au second semestre, les prix des produits alimentaires ont suivi la forte baisse des cours des matières premières alimentaires (-20% environ en moyenne annuelle). Cette diminution est sensible sur les prix des produits tropicaux (café-thé-cacao), dont le glissement annuel passerait de +9,4% fin 1997 à -2,5% fin 1998. Au total, le glissement annuel des prix des produits alimentaires s'établirait fin 1998 à +0,6%, contre +2,5% fin 1997.

Au premier semestre de 1999, prolongeant leur tendance de long terme, les prix des produits frais poursuivraient leur retour à la normale (-3,2% en glissement annuel). Les cours des matières premières alimentaires continueraient de se tasser, mais de façon plus modérée. On observerait ainsi une stabilisation des prix de détail des denrées tropicales au premier semestre de l'année (le glissement annuel de ce poste s'établirait à -1,6% en juin 1999). Enfin, les mesures prises par les pouvoirs publics pour soutenir le marché conduiraient à une légère reprise des cours du porc au premier semestre de 1999 (le glissement annuel du prix des viandes passerait de -2,0% fin 1998 à -1,1% en juin 1999). Au total, le glissement annuel des prix des produits alimentaires atteindrait +0,2% à la fin du premier semestre de 1999, après +0,6% fin 1998.

Entre 1997 et 1998, les cours des produits pétroliers ont nettement baissé (de 17,2 \$ le baril en décembre 1997 à 11 \$ en novembre 1998 pour le pétrole brut), en raison de l'effondrement de la demande asiatique, face à une offre de pétrole toujours excédentaire. Les prix à l'importation en francs du pétrole brut sont en conséquence orientés à la baisse, d'autant plus que le dollar s'est déprécié au second semestre. Les prix des carburants et du fioul domestique ont suivi cette évolution, de façon moins marquée cependant. Au total, leur glissement annuel s'établirait à -7,8% fin 1998, contre +0,2% fin 1997. En 1999, les cours devraient se stabiliser. L'évolution des prix des produits pétroliers serait modérée par un accroissement de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) relativement faible. En effet, la taxe appliquée aux carburants les moins polluants ne sera pas augmentée l'année prochaine. L'impact de la hausse de la fiscalité pétrolière sur les prix de l'énergie serait ainsi de 0,4 point en 1999 (contre 1,5 points en 1996, 0,8 en 1997 et 0,9 en 1998). Au total, le glissement annuel des prix des produits pétroliers s'établirait à -2,8% en juin 1999.

La baisse des prix de l'énergie est également accentuée par la poursuite des diminutions de tarifs de l'électricité, dans le cadre du contrat de plan de l'entreprise avec l'Etat, ainsi que par des baisses successives des tarifs du gaz de ville, en partie indexés sur les cours du pétrole. Les prix de ce secteur devraient également enregistrer le passage de la tarification des abonnements EDF-GDF au taux réduit de TVA. Alors que le glissement annuel des prix de l'énergie s'établissait à -0,3% fin 1997, il serait de -5,7% fin 1998 et ne se redresserait que légèrement au premier semestre de

LES PRIX A LA CONSOMMATION

(évolution en %)

Groupes de produits (et pondérations 1998)	Glissements annuels en fin de semestre						Moyennes annuelles		
	déc. 1996	juin 1997	déc. 1997	juin 1998	déc. 1998	juin 1999	1996	1997	1998
Alimentation (20,2%)	1,3	1,2	2,5	2,7	0,6	0,2	1,2	1,8	1,6
Produits manufacturés du secteur privé (32,5%)	0,5	-0,3	0,1	0,2	0,0	0,2	1,0	-0,1	0,1
Services du secteur privé (19,6%)	1,9	1,8	1,8	2,0	2,0	1,9	2,7	1,8	1,9
Énergie (8,7%)	6,6	1,9	-0,3	-2,4	-5,7	-3,0	5,1	2,2	-3,1
dont produits pétroliers (5,2%)	10,9	3,8	0,2	-3,2	-7,8	-2,8	7,8	4,1	-4,2
Tarifs publics (6,6%)	2,0	2,8	1,4	0,4	1,6	2,1	2,7	2,8	0,8
Loyers-eau (6,8%)	2,2	1,5	1,9	2,4	2,3	2,4	2,8	1,7	2,3
Santé (5,5%)	1,1	0,7	0,5	1,0	0,2	0,0	1,2	0,6	0,6
Ensemble (100%)	1,7	1,0	1,1	1,0	0,3	0,5	2,0	1,2	0,7
Ensemble hors tabac (98,0%)	1,5	0,9	1,1	1,0	0,3	0,4	1,9	1,1	0,6
Inflation sous-jacente (61,7 %) ⁽¹⁾	1,0	0,6	1,0	1,1	1,1	1,0	-	-	-

■ Prévission

(1) Ensemble hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales, CVS. Les mesures fiscales recouvrent principalement les variations de taux de TVA, la majoration des droits sur les alcools et les différentes mesures concernant les véhicules (Cf. Informations Rapides n° 179 du 27 juin 1996).

1999, en raison de la stabilisation des cours des produits pétroliers. Il atteindrait ainsi -3,0% au mois de juin 1999.

Stabilité dans les produits manufacturés

En amont de la chaîne de production, les cours des matières premières industrielles ont été en forte baisse en 1998. Cette évolution se retrouve dans les mouvements des prix de vente industriels des biens intermédiaires qui ont été en repli tout au long de l'année. Par ailleurs, la baisse tendancielle des prix des micro-ordinateurs s'est accentuée, en raison d'une politique plus offensive sur ces produits dans la grande distribution.

Les mouvements de prix dans l'automobile sont heurtés. Ils reflètent les nombreuses campagnes de promotions organisées dans ce secteur. Malgré une demande des ménages devenue progressivement plus solide, ce type de comportement devrait persister.

Tout ceci explique l'extrême modération des prix des produits manufacturés (-0,1% en glissement annuel en novembre).

Pour les mois qui viennent, l'opinion des détaillants dans le commerce non alimentaire spécialisé suggère une légère hausse des prix, sans doute en réponse à une demande des ménages assez vigoureuse en fin d'année. Au-delà d'un profil marqué, le glissement annuel des prix des automobiles devrait rester négatif. Au total, le glissement annuel des prix des produits manufacturés, après avoir été nul fin 1998, se redresserait très légèrement pour atteindre +0,2% à la fin du premier semestre de 1999.

Progression stable dans les services

Le déroulement de la Coupe du Monde de football en France aux mois de juin et juillet a permis des hausses de prix ponctuelles dans certains secteurs, hausses qui n'ont été que partiellement corrigées par la suite. Malgré une demande bien orientée, le glissement annuel des prix des services du secteur privé évoluerait peu entre fin 1998 et début 1999. En effet, l'absence de tensions salariales dans ce secteur devrait favoriser le maintien de l'évolution des prix au rythme actuel. De plus, la poursuite de l'extension des chaînes hôtelières freine l'évolution des prix de l'ensemble du secteur. Un phénomène similaire touche le secteur de la coiffure et des instituts de beauté. Ainsi, le glissement annuel des prix des services du secteur privé demeurerait proche de +2,0% dans les prochains mois.

Sans doute en réponse à la forte augmentation de la fréquentation des transports ferroviaires, les prix des transports aériens et maritimes ont faiblement augmen-

té en 1998. Le glissement annuel des prix des transports aériens s'établirait à +1,8% fin 1998, contre +4,1% fin 1997. Ce phénomène devrait se poursuivre au premier semestre de 1999. Le glissement annuel des prix de ce secteur s'établirait à +0,9% en juin 1999. Par ailleurs, les augmentations tarifaires dans les services publics seraient peu importantes début 1999. Ainsi, la hausse de la redevance audiovisuelle serait de +1,2% en 1999, après +5,0% en 1998. En revanche, la hausse du prix du tabac envisagée pour le début de l'année 1999 serait d'une ampleur supérieure à celle de 1998 (proche de +5,0%, après +3,0% en 1998). Enfin, aucune baisse uniforme des prix des télécommunications n'est pour l'instant annoncée, contrairement à ce qui avait été fait en avril 1998. Au total, le glissement annuel du poste "tarifs publics"⁽²⁾ serait, en juin 1999, légèrement supérieur à celui de fin 1998 (+2,1%, contre +1,6%).

Les tensions observées sur l'objectif national des dépenses d'assurances-maladie en 1998 ont conduit à revoir à la baisse les honoraires des radiologues et des dentistes en septembre 1998. Dans cette lignée, les revalorisations tarifaires resteraient limitées en 1999. Elles pourraient être deux fois moindres qu'en 1998, notamment en ce qui concerne les honoraires médicaux. Le glissement annuel des tarifs de ce secteur se maintiendrait donc à un bas niveau à la fin de l'année 1998, comme à la fin du premier semestre de 1999.

Les hausses de loyers demeurent importantes

Les dernières enquêtes de conjoncture auprès des promoteurs immobiliers privés indiquent un fort accroissement de la demande de logements neufs pour l'achat et la location. Aussi, il est probable que les nouveaux programmes de construction récemment lancés conduiront à la poursuite de l'augmentation de l'indice du coût de la construction. Ainsi, après plusieurs trimestres de hausses successives de cet indice, les augmentations de loyers, notamment dans le secteur libre, continueraient d'être sensibles en 1999. C'est pourquoi, le glissement annuel des prix du poste "loyers et eau" demeurerait aux environs de +2,4% jusqu'à la fin du premier semestre de 1999. ■

(2) Le poste "tarifs publics" comprend le poste "services publics" et le poste "tabac".

Le poste "services publics" comprend les services des postes et des télécommunications, les services publics de transport (maritime, ferroviaire et routier), les transports aériens et certains autres tarifs publics, comme la redevance audiovisuelle.

Emploi

L'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles enregistrerait en 1998 une hausse de 290 000 postes, en nette accélération par rapport à l'année précédente grâce à la vigueur de l'activité. L'emploi total progresserait de +1,7% en 1998.

Au premier semestre de 1999, les créations d'emplois marchands se poursuivraient à un rythme moins soutenu dans un contexte de ralentissement de l'activité (+0,6% après +0,8% au second semestre de 1998). L'emploi total progresserait également de 0,6%.

En 1998, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA) a encore accéléré. Après avoir sensiblement progressé au cours du premier semestre (+1,2%), il a ralenti légèrement au second semestre (+0,8%). Sur l'année, un peu plus de 290 000 emplois nets ont été créés.

La nette amélioration de l'emploi tient au dynamisme de l'intérim au cours des dix premiers mois de 1998. Plus généralement, les créations d'emplois ont été nombreuses dans le secteur tertiaire. Les effectifs salariés ont faiblement progressé dans l'industrie et se sont stabilisés dans la construction. L'amélioration de l'emploi est illustrée par le recul important du recours au

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS					Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux de fin d'année en milliers - Bruts		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Salariés des secteurs marchands non agricoles	0,5	0,7	1,2	0,8	0,6	0,0	1,3	2,0	14575	14769	15061
Industrie (y compris BGCA)	-0,3	-0,3	0,3	-0,3	-0,3	-2,2	-0,6	0,0	5277	5247	5245
Industries agro-alimentaires	0,6	0,3	0,3	-0,3	-0,1	-0,1	0,8	0,0	524	528	528
Énergie	-0,7	-0,7	-1,0	-0,6	-0,2	-0,6	-1,3	-1,6	245	242	238
Bâtiment-génie civil et agricole	-0,7	-0,5	0,0	-0,3	-0,1	-3,8	-1,1	-0,3	1120	1107	1103
Industrie manufacturière	-0,3	-0,2	0,5	-0,3	-0,3	-2,0	-0,5	0,2	3389	3371	3378
dont:											
Biens intermédiaires	-0,4	0,1	0,7			-1,8	-0,3		1086	1083	
Biens d'équipement	-0,2	-0,1	0,6			-1,5	-0,4		1353	1348	
Automobile	-0,4	-0,6	0,2			-1,0	1,0		326	323	
Biens de consommation	-0,3	-0,7	0,0			-3,1	-1,1		949	939	
Tertiaire marchand	1,0	1,3	1,6	1,4	1,0	1,2	2,3	3,1	9297	9522	9816
dont:											
Commerces	0,6	0,8	0,9			0,3	1,4		2219	2251	
Transports-télécom.	-0,1	1,2	1,0			-0,3	1,1		1362	1377	
Services marchands (y compris intérim)	1,6	1,8	2,4			2,1	3,4		5036	5214	
Banques-assurances	0,3	-0,3	-0,3			-1,0	0,0		680	680	
Tertiaire non marchand (y compris CES, CEC,...)						0,5	0,9	2,2	4865	4911	5017
EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)						-0,1	1,0	1,7	22191	22417	22806

Prévision

chômage partiel. La baisse du recours au chômage partiel, ininterrompue depuis la fin de 1996, s'est poursuivie en 1998 : à la fin d'octobre, le nombre de journées indemnisables tombe à 240 000 environ, en recul de 41% sur un an (cf. graphique n° 1).

Les gains de productivité ont été modérés en 1998 : après avoir progressé de 2,1% en 1997, la productivité apparente du travail dans le secteur marchand non agricole aurait augmenté de 1,6% en moyenne annuelle, un rythme proche de la moyenne observée dans les années 1990.

Moindre impact des dispositifs d'aide à l'emploi marchand en 1998

L'ensemble des dispositifs d'aide à l'emploi marchand aurait un effet global légèrement moindre que l'année précédente sur les créations nettes d'emplois en 1998.

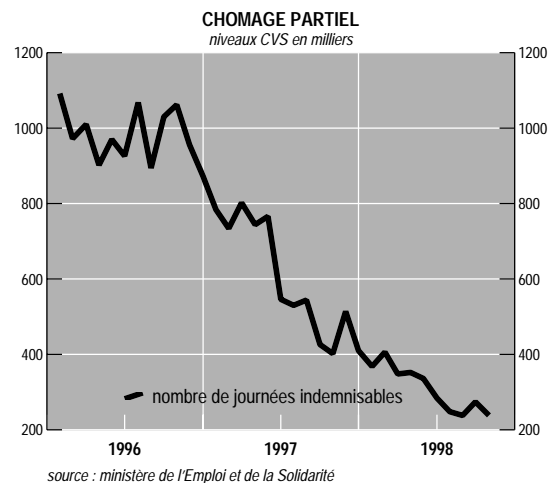
Les entrées dans les dispositifs spécifiques d'aide à l'emploi marchand (formation en alternance, abattement en faveur de l'embauche à temps partiel, contrat initiative-emploi, exonération de charges à l'embauche) progressent à nouveau en 1998. Le dynamisme des entrées en contrat en alternance compense largement, d'un point de vue strictement comptable, le fléchissement des embauches liées à l'abattement en faveur du temps partiel, observé depuis le début de l'année 1998 et le recul du nombre des nouveaux bénéficiaires de CIE. Cependant les créations nettes d'emplois attribuables en 1998 à ces mesures ciblées seraient inférieures à celles qui avaient été observées en 1997. Notamment, le recentrage du dispositif CIE mis en oeuvre à l'été 1996 provoque, compte tenu de la durée des contrats, une diminution du nombre de bénéficiaires plus importante en 1998 qu'en 1997.

Les mesures générales d'allègement de charges (abattement de charges sur les bas salaires) et de réduction collective du temps de travail (loi Robien puis, à partir de la mi-1998, loi Aubry) auraient globalement le même effet qu'en 1997. En particulier, les dispositifs d'incitation à la réduction du temps de travail auraient permis de créer une dizaine de milliers d'emplois, comme l'année précédente.

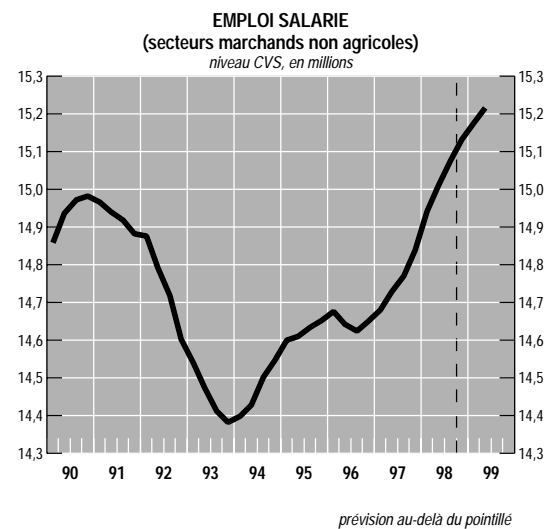
Vers une croissance plus modérée de l'emploi salarié

L'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole progresserait encore au premier semestre de 1999, mais à un rythme moins soutenu : 90 000 créations nettes d'emplois, soit une progression de +0,6% en glissement semestriel. Il pâtirait du ralentissement de l'activité amorcé au second semestre de 1998 (cf. graphique n°2). Il profiterait, cependant, d'une politique de l'emploi plus active en 1999 que l'année précédente. En particulier, le dispositif d'incitation à la réduction du temps de travail (loi Aubry) aurait un impact plus marqué en 1999 qu'au second semestre de 1998.

①



②



Légère baisse dans l'industrie manufacturière

Au premier semestre de 1998, l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière a crû de +0,5% : les créations nettes enregistrées dans les secteurs des biens intermédiaires (+0,7%) et des biens d'équipement (+0,6%) ont accompagné la stabilisation des effectifs de l'automobile et des biens de consommation. Sur l'ensemble de l'année 1998, l'industrie manufacturière créerait 5 000 emplois, malgré la diminution des effectifs au second semestre (-0,3%). Au premier semestre de 1999, la baisse de l'emploi se poursuivrait (-0,3%).

Les dispositifs d'aide à l'emploi marchand en 1999

Les entrées en Contrat Initiative Emploi (CIE) seraient moins nombreuses en 1999 qu'en 1998 (180 000 après 200 000 en 1998) mais le nombre des bénéficiaires de CIE diminuerait moins vite.

Les entrées en formation en alternance (apprentissage, qualification, orientation et adaptation) continueraient d'être dynamiques en 1999 (progression des entrées de +9%), notamment pour les contrats de qualification, désormais ouverts aux adultes dans le cadre de la loi contre les exclusions entrée en vigueur à l'automne 1998.

Les dispositifs d'exonération de charges sociales à l'embauche pourraient concerner, en 1999, un nombre de salariés comparable à celui des années précédentes.

Les embauches - ou transformations d'emplois - à temps partiel pouvant bénéficier de l'abattement de charges, se situeraient au même niveau qu'en 1998, avec un effet similaire sur l'évolution de l'emploi.

La mesure d'allègement de charges sur les bas salaires produirait, quant à elle, un effet sur la croissance de l'emploi équivalent en 1999 à celui de l'année précédente.

L'allègement de la taxe professionnelle, prévue dans le projet de loi de finances 1999, permettrait de créer quelques milliers d'emplois au premier semestre.

En matière de réduction du temps de travail, la loi sur les 35 heures, promulguée le 13 juin 1998, poursuivrait sa montée en charge. Le nombre d'entreprises signataires d'une convention Aubry s'accroîtrait, contribuant de manière plus marquée qu'au second semestre de 1998 à la croissance de l'emploi.

Stabilisation dans le bâtiment

L'emploi s'est stabilisé dans le "bâtiment, génie civil et agricole" en 1998 (-0,3% sur l'année, après -3,8% en 1996 et -1,1% en 1997). Au premier semestre de 1999, les effectifs seraient encore pratiquement stables (-0,1%).

L'emploi tertiaire toujours à la hausse

En 1998, les effectifs employés dans l'intérim ont fortement augmenté en raison de la croissance industrielle. Après avoir progressé de 28% en 1997 en glissement annuel, ils se sont encore accrûs en 1998 (+29,2% en glissement annuel à la fin du mois d'octobre). Les activités de conseil et d'assistance ont profité des opérations liées à l'approche de l'an 2000 et au passage à l'euro. Les hôtels-cafés-restaurants ont bénéficié du contexte porteur de la Coupe du monde de football. Au total, l'emploi dans le secteur tertiaire marchand aurait crû de +1,4% en glissement semestriel au second semestre (après +1,6% au premier).

Après avoir fléchi au deuxième trimestre de 1998, le secteur de l'intérim a retrouvé, au troisième trimestre, son dynamisme du début de l'année (+35,7% en glissement annuel à la fin du mois de septembre). Il ralentit à nouveau en octobre. Sur l'ensemble de l'année 1998, l'emploi intérimaire se serait accru d'environ 80 000, contribuant pour un quart à la croissance de l'emploi tertiaire marchand. Au total, ce dernier aurait augmenté de 295 000 postes environ.

A l'exception des banques et des assurances, l'ensemble des secteurs participerait au développement de l'emploi dans le tertiaire marchand qui se poursuivrait au premier semestre de 1999, à un rythme à peine moindre (+1,0%), grâce à la tenue de l'activité.

L'emploi non marchand continue de croître

Au cours de l'année 1998, l'emploi dans le secteur tertiaire non marchand a progressé de l'ordre de 105 000, dont les deux-tiers proviendraient des emplois aidés. Il s'agirait essentiellement des emplois-jeunes (environ 90 000 bénéficiaires supplémentaires sur l'année), ce dispositif compensant largement la baisse du nombre de bénéficiaires de CES (-25 000 environ sur l'année).

En 1999, les créations d'emplois-jeunes (de l'ordre de 100 000 sur l'année) et celles d'emplois consolidés (avec un doublement des entrées, prévu par le projet de loi de finances 1999, dans le cadre de la loi contre les exclusions) seraient déterminantes pour le dynamisme de l'emploi non marchand.

L'emploi total progresse encore

En 1998, l'emploi non salarié aurait continué à se dégrader à un rythme comparable à celui de l'année 1997 (soit une baisse de l'ordre de 10 000 après -16 000 en 1997). Deux facteurs jouent dans cette évolution. D'une part, le nombre de non salariés progresserait dans le secteur tertiaire, tandis que les pertes seraient limitées dans l'industrie et le bâtiment. D'autre part, la montée en charge des dispositifs de préretraite des agriculteurs s'achevant progressivement, la baisse du nombre des non salariés agricoles ralentit.

L'emploi total aurait crû en 1998 d'environ 1,7% (soit un peu moins de 390 000 postes supplémentaires). Au premier semestre de 1999, la croissance serait plus faible, de l'ordre de 0,6% (soit 135 000 postes supplémentaires). ■

Chômage

La baisse du chômage amorcée à l'été 1997 s'est poursuivie au cours des dix premiers mois de 1998. Le nombre de chômeurs au sens du BIT est revenu en dessous de trois millions de personnes (2 996 000 à la fin d'octobre 1998). Le taux de chômage est passé de 12,5% de la population active en octobre 1997 à 11,6% un an plus tard. Dans un contexte de progression moins soutenue de l'emploi, il fléchirait encore légèrement d'ici la fin du premier semestre de 1999.

Baisse continue du chômage...

Sur les six premiers mois de l'année 1998, la baisse du chômage s'est accélérée. Le nombre de chômeurs au sens du BIT a décliné d'environ 120 000 personnes au premier semestre de 1998 (soit un rythme de -21 000 chômeurs par mois en moyenne) après une baisse de 77 000 au second semestre de 1997. Le taux de chômage est passé de 12,3% fin décembre 1997 à 11,8% en juin 1998. Au cours du second semestre de 1998, la décline du chômage se poursuit mais, de juin à octobre 1998, la baisse n'est plus que de 33 000 chômeurs, soit 8 000 chômeurs de moins par mois en moyenne.

... qui profite davantage aux jeunes

Le chômage des moins de 25 ans, dont la baisse s'est amorcée avant les autres catégories, a reculé de 8,5% entre décembre 1997 et octobre 1998 tandis que celui des adultes de 25 à 49 ans a diminué de 5,3% et que le nombre de chômeurs de 50 ans ou plus a augmenté. Les mesures de politique de l'emploi en faveur des jeunes - la création des "emplois jeunes" à la fin de 1997 ou l'augmentation des entrées en formation en alternance - expliquent en partie cette plus forte baisse. De plus, l'emploi intérimaire, où les jeunes sont fortement repré-

sentés, a vivement progressé en 1998. Le taux de chômage des jeunes s'est établi à 21,9% en octobre 1998 contre 23,7% en début d'année 1998.

En 1998, les créations d'emplois salariés dans le secteur marchand ont permis un important recul du chômage des adultes de 25 à 49 ans. Celui-ci diminue de 111 000 personnes entre la fin décembre 1997 et la fin octobre 1998, après une baisse de 35 000 au second semestre de 1997. Le taux de chômage des adultes est ainsi passé de 11,6% en juin 1997 à 10,8% en octobre 1998. Parmi les 25-49 ans, les hommes profitent davantage de la baisse du chômage que les femmes.

Enfin, les chômeurs âgés de 50 ans et plus ne participent pas au mouvement de baisse du chômage. Leur nombre a augmenté de près de 5 000 personnes (+1 %) entre la fin décembre 1997 et la fin octobre 1998 tandis que le taux de chômage de cette classe d'âge est resté stable à 9,3% sur la même période. En fait, le nombre de femmes de plus de 50 ans au chômage s'accroît (+2,5% en glissement annuel) alors que celui des hommes diminue légèrement (-1,1%).

Importants mouvements entre catégories

Fin octobre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1⁽¹⁾ a baissé de 106 000 depuis le début de l'année, dont 7 000 depuis juin.

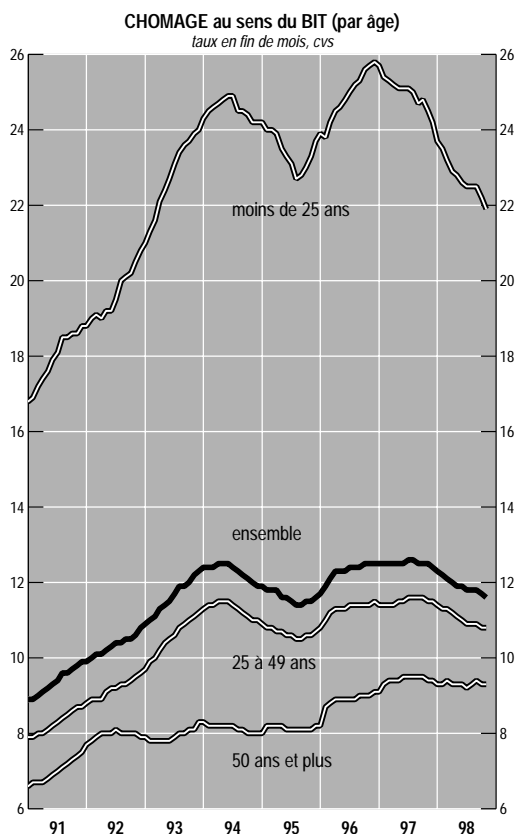
Au troisième trimestre, le nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE en catégorie 1 a beaucoup fluctué (augmentation de +1,1% en août 1998 et recul de -1,4% en septembre 1998). Ces fluctuations mensuelles corres-

(1) Les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1 (DEFMI) sont les personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein n'ayant pas exercé d'activité de plus de 78 heures dans le mois.

TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT

	Niveaux en fin de période, CVS									Moyennes annuelles		
	1997				1998				1999	1996	1997	1998
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} S.			
Ensemble	12,5	12,6	12,5	12,3	12,0	11,8	11,7	11,5	11,4	12,3	12,5	11,9
Moins de 25 ans	25,2	25,1	24,8	23,7	22,9	22,5	22,2			24,9	24,9	
25 à 49 ans	11,4	11,6	11,6	11,4	11,2	10,9	10,8			11,3	11,5	
50 ans et plus	9,4	9,5	9,5	9,3	9,3	9,2	9,3			8,9	9,4	

■ Prévission



pondent, pour une large part, à des mouvements entre les catégories 1 et 6⁽²⁾. Ainsi en août, alors que le nombre de DEFM 1 augmente, le nombre de DEFM 6 diminue de 63 000 personnes (en chiffres bruts). On peut être tenté d'attribuer ce transfert à l'évolution du travail intérimaire. L'emploi intérimaire a ralenti au mois de juillet 1998 (le glissement annuel⁽³⁾ passe de +37% à la fin du mois de juin à 23% à la fin du mois de juillet) et induit une forte augmentation des entrées à l'ANPE en catégorie 1 pour fin de mission d'intérim (+20,4% en août 1998). Beaucoup de chômeurs exercent leur activité réduite dans le cadre d'un emploi intérimaire⁽⁴⁾. Ces fins de contrat d'intérim peuvent donc avoir généré mécaniquement, avec un mois de décalage, un afflux de chômeurs de la catégorie 6 vers la catégorie 1. D'ailleurs l'évolution de l'ensemble des deux catégories 1 et 6 est beaucoup moins heurtée. Ces phénomènes illustrent l'importance prise par la pratique d'activités réduites de plus de 78 heures chez les demandeurs d'emploi : plus d'un demandeur d'emploi sur quatre a été au moins une fois en activité réduite depuis qu'il est au chômage.

Stabilisation du chômage de longue durée

En octobre 1998, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE en catégorie 1 s'établissait à 1 144 100 personnes en données CVS, soit un niveau inférieur de 0,6% à celui d'octobre 1997.

Au-delà des effets de génération (de fortes entrées une année donnée génèrent un an plus tard à conjoncture inchangée une augmentation du nombre de chômeurs de longue durée), cet indicateur illustre l'amélioration régulière de la situation du marché du travail à partir de l'été 1997 qui a favorisé les sorties du chômage de longue durée. Enfin, l'ANPE a renforcé, en 1998, ses actions en direction de cette population de chômeurs.

En 1998, l'offre de travail devrait croître au même rythme qu'en 1997

La population active tendancielle⁽⁵⁾ aurait progressé en 1998 de 130 000 personnes, après 140 000 en 1997. Mais le nombre de bénéficiaires de la politique de l'emploi diminue. Le nombre de préretraités et de bénéficiaires de conventions de conversion à la suite d'un licenciement économique a connu une diminution importante en 1998. L'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) est moindre qu'en 1997. Enfin, la tendance à la baisse du nombre d'adultes en stage d'insertion et de formation se poursuit en 1998. Au total, la population active croît d'environ 150 000 personnes comme en 1997.

Légère baisse du chômage au premier semestre de 1999

La population active devrait progresser davantage en 1999. D'une part, selon les objectifs budgétaires fixés dans le projet de loi de Finances pour 1999, le nombre de stages d'insertion et de formation offerts serait en nette diminution. D'autre part, la reconduction de l'ARPE et son éventuelle extension aux personnes ayant commencé à travailler dès l'âge de quatorze ans ne permettrait pas d'augmenter de façon importante le nombre de bénéficiaires. Enfin, l'accroissement de la population active tendancielle serait supérieur en 1999. Au total, la population active potentielle pourrait croître d'environ 160 000 personnes, contre 150 000 en 1998.

Les créations d'emplois devraient se poursuivre au début de l'année 1999, mais à un rythme moins soutenu qu'en 1998. Dans ces conditions, le taux de chômage diminuerait encore légèrement au premier semestre de 1999 ; il atteindrait environ 11,4% de la population active en juin. ■

(2) demandeurs d'emploi à durée indéterminée et à temps plein ayant exercé une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois.

(3) d'après l'indicateur de l'UNEDIC.

(4) "Les demandeurs d'emploi en activité occasionnelle ou réduite" DARES - Premières Synthèses n°45.1 - Nov. 1998

(5) issue d'une projection de population active dont le scénario "central" retient comme hypothèses : un taux de fécondité faible à 1,8 enfant par femme, un solde migratoire d'environ +50 000 par an et le prolongement puis la stabilisation des tendances en matière de taux d'activité observées dans le passé.

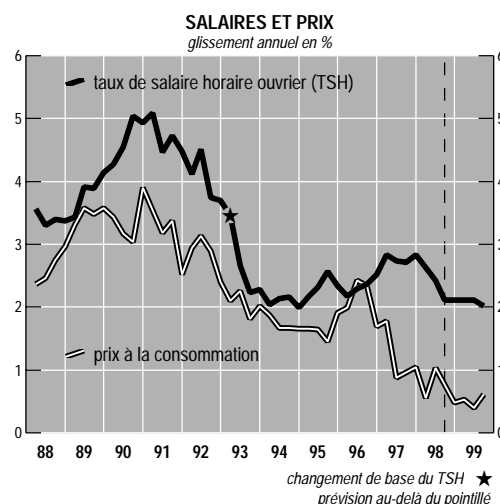
Salaires

En 1998, parallèlement à la poursuite de la désinflation, le salaire mensuel nominal de base a ralenti. Le glissement du taux de salaire horaire ouvrier est ainsi passé de +2,6% en janvier 1998 à +2,1% en octobre 1998. Malgré la réduction du chômage, la progression en moyenne annuelle du pouvoir d'achat du TSH en 1998, est restée identique à celle de 1997. Cette modération devrait se poursuivre au premier semestre de 1999. Le glissement annuel du TSH ouvrier resterait stable, à +2,2% en juillet 1999.

Progression des salaires réels et ralentissement des salaires nominaux en 1998

La poursuite de la désinflation en 1998 s'est traduite par une décélération des salaires nominaux. Ainsi, le taux de salaire horaire nominal ouvrier dans l'ensemble des secteurs non agricoles aurait progressé cette année de 2,2% en moyenne annuelle après 2,8% en 1997. Malgré la situation plus favorable du marché du travail, les salaires réels n'ont pas été plus dynamiques qu'en 1997. En moyenne annuelle, la progression du TSH en termes réels serait analogue à celle de 1997 : 1,5%.

En juillet 1998, le glissement semestriel du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés du secteur privé a atteint 1,0% en données brutes. Les augmentations salariales ont légèrement plus bénéficié aux ouvriers et aux cadres qu'à l'ensemble. Ainsi le taux de salaire horaire des ouvriers a augmenté de 1,2%. Toutefois, cette évolution est nettement plus faible que celle



observée à la même période de l'année précédente (1,7% au premier semestre de 1997). Une partie de ce repli est imputable aux écarts de revalorisation du SMIC entre l'année 1997 et l'année 1998. Le "coup de pouce" avait été de 2,3 points en 1997, alors qu'il a été de 0,5 point en 1998. Au total, la revalorisation du SMIC a été de 2% cette année, après 4% en 1997.

Au premier semestre, le TSH a progressé à peu près au même rythme dans l'industrie (1,1% en glissement semestriel) et dans la construction (1,0%). Les secteurs qui ont été à l'origine des plus fortes créations d'emploi cette année ont connu des évolutions salariales un peu plus favorables : dans le commerce, le glissement semestriel s'établit en juillet à 1,5% et dans les services à 1,4%.

INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT

(évolution en %)

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Indice brut des traitements de la fonction publique	0,5	0,5	1,0	0,5	0,9	0,0	1,0	1,5	1,4	0,6	1,3
Indice brut francs constants	0,2	0,2	0,5	0,5	0,3	-1,8	0,5	1,0	-0,6	-0,6	0,6
T.S.H. ouvrier	1,7	0,9	1,2	0,9	1,2	2,9	2,6	2,1	2,5	2,8	2,2
T.S.H. ouvrier francs constants	1,4	0,6	0,7	0,9	0,6	1,1	2,1	1,6	0,5	1,5	1,5
S.M.I.C.	4,0	0,0	2,0	0,0	1,4	2,5	4,0	2,0	3,6	2,9	3,0
S.M.I.C. francs constants	3,7	-0,3	1,5	0,0	0,8	0,7	3,5	1,5	1,5	1,7	2,3
Indice des prix (1)	0,3	0,3	0,5	0,0	0,6	1,8	0,5	0,5	2,0	1,2	0,7

Prévision

N.B. : les données figurant dans ce tableau ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

(1) les glissements semestriels sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier, les glissements annuels de janvier à janvier. Ceci conduit notamment à majorer légèrement les chiffres d'évolution des prix donnés ici par rapport à ceux calculés en décembre et en juin.

DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES⁽¹⁾

(évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Salaires horaires	1,4	1,5	1,1	1,1	1,0	2,9	2,9	2,2	2,6	2,8	2,4
Effectifs	0,4	0,7	1,2	1,1	0,7	-0,1	1,3	2,3	0,2	0,6	2,1
Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	1,7	2,1	2,2	2,2	1,7	2,7	4,0	4,4	2,8	3,3	4,3
SMPT ^(*) des ENFNA hors GEN [*]	1,3	1,4	0,9	1,1	1,0	2,9	2,7	2,0	2,6	2,7	2,2

■ Prév. 1999

(1) Ces données sont issues des Comptes trimestriels et sont corrigées des variations saisonnières.

(2) Le calcul de la masse salariale inclut des effets de structure (GVT, qualification) et de durée de travail.

(*) Entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales.

(**) Salaire moyen par tête.

Stabilisation de la croissance des salaires à l'automne 1998

Selon les résultats provisoires de l'enquête ACEMO, le taux de salaire horaire des ouvriers a augmenté de 0,5% au cours du troisième trimestre de 1998, comme au troisième trimestre de 1997. En octobre 1998, le glissement annuel du TSH s'établit donc à 2,1%. Après avoir ralenti sensiblement depuis octobre 1997 (où il s'établissait à 2,8%), il s'est stabilisé à partir de juillet 1998. La décélération des prix explique en grande partie ce phénomène, mais il est sans doute à relier également au faible dynamisme de l'activité conventionnelle, au premier semestre, constatée dans le bilan des négociations de mi-1998. Cette période a pu être marquée par un climat d'attente avant la promulgation de la loi du 13 juin 1998 relative à la réduction de la durée légale du temps de travail.

La modération des salaires devrait se poursuivre d'ici la fin de l'année. Cela traduirait la poursuite du ralentissement des prix au cours du second semestre de 1998. Il est probable également que la dégradation récente de l'activité industrielle pèse au même moment sur les négociations salariales. En glissement annuel, toutefois, le TSH ouvrier resterait à 2,1% en fin de second semestre 1998, comme à la fin du premier.

La baisse de la durée effective du travail se serait poursuivie au cours de l'année 1998. Le recours au temps partiel continuerait à se développer sur l'année 1998, mais de façon moins soutenue toutefois qu'en 1997. Le salaire moyen par tête dans l'ensemble des entreprises du secteur non financier non agricole aurait augmenté de 2,2% en 1998. Sa progression annuelle resterait comme l'année dernière légèrement plus faible que celle du salaire horaire dans ce secteur (+2,4%).

L'accord salarial dans la Fonction publique se traduit par une progression sensible du pouvoir d'achat

L'indice des traitements de la fonction publique a progressé de 1,5% en 1998. Cette évolution est due en grande partie aux augmentations générales (+0,8% au 1^{er} avril 1998 et +0,5% au 1^{er} novembre 1998) prévues par l'accord sur le dispositif salarial 1998-1999. En

outre, des mesures ont été prises en faveur des bas salaires : attribution de points d'indice, relèvement des traitements indiciaires bruts de telle sorte qu'aucun ne soit inférieur au SMIC, amélioration des perspectives de carrière pour les agents de la catégorie C. L'impact de ces mesures ayant pris effet au 1^{er} juillet 1998 a atteint +0,2%. En moyenne annuelle, l'effet des mesures générales s'élèverait à 0,68% en 1998. Compte tenu de l'effet report de 1997 sur 1998 (0,46%) et des mesures catégorielles, l'indice des traitements bruts évoluerait donc en moyenne annuelle de 1,3% en termes nominaux en 1998 et de 0,6% en termes réels. Au total, le SMPT dans la fonction publique d'État aurait augmenté d'environ 2,5% en 1998.

L'indice des traitements de la fonction publique devrait progresser en 1999 de 1,9%. Comme cette année, l'accord sur le dispositif salarial prévoit en 1999 des augmentations générales de 1,3% (0,5% au 1^{er} avril 1999 et 0,8% au 1^{er} décembre 1999 sur l'indice de la fonction publique). Il comprend de plus l'attribution de points d'indice majoré à l'ensemble des personnels. Outre ces mesures générales, l'accord prévoit des dispositions en faveur des bas salaires (+0,1% au 1^{er} juillet 1999).

Vers une poursuite de la modération salariale

Les augmentations de salaires dans le secteur privé devraient rester modérées au premier semestre 1999, la progression du TSH se stabilisant avec l'inflation. Par ailleurs, le TSH serait affecté par les premiers effets de l'application de la loi sur la réduction du temps de travail. Un bilan effectué fin octobre par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité indique en effet que la majeure partie des conventions déjà signées prévoient une compensation intégrale et immédiate sur le salaire horaire afin de maintenir le niveau de rémunération des salariés. L'impact de ces modalités de compensation pourrait se traduire par une hausse de 0,1 point sur le glissement annuel du TSH en juillet 1999. L'application de la loi n'aurait pas d'effet de ce type sur le salaire mensuel de base.

Au total, le glissement annuel du TSH atteindrait 2,2% en juillet 1999. ■

Revenus des ménages

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages aurait notablement augmenté en 1998 (+3,4% en moyenne annuelle, après +2,5% en 1997) grâce à l'augmentation soutenue des revenus d'activité et au recul de l'inflation. Au premier semestre de 1999, la croissance du pouvoir d'achat du revenu serait un peu moins vive du fait du ralentissement de l'activité et de la stabilisation de l'inflation. Elle retrouverait un rythme annuel de l'ordre de 2,5%.

Le dynamisme de l'activité économique a fortement soutenu le revenu des ménages en 1998. Les revenus d'activité, en forte progression, auraient compensé la croissance ralentie des prestations sociales et la légère augmentation des prélèvements obligatoires sur les revenus du capital. Par ailleurs, les revenus financiers auraient conservé une croissance vive. Ainsi, le revenu disponible brut des ménages aurait connu en 1998 une croissance de 3,7% en moyenne annuelle, après 3,5% en 1997. De plus, la désinflation aurait permis une nette accélération du pouvoir d'achat en moyenne annuelle.

Au premier semestre de 1999, le rythme de croissance de l'ensemble des revenus liés à l'activité ralentirait légèrement, notamment en raison de la progression plus

modérée de l'emploi. En revanche les revenus financiers continueraient à soutenir le revenu. Globalement, la croissance du revenu disponible brut des ménages rejoindrait un rythme d'environ 3% par an, et celle du pouvoir d'achat serait d'environ 2,5%.

Vers un léger essoufflement des revenus d'activité

En 1998, la croissance de la masse salariale dans le secteur des entreprises non financières non agricoles hors GEN a vivement accéléré (sa progression devrait atteindre +4,3% en moyenne annuelle, après +3,3% en 1997) principalement grâce au dynamisme de l'emploi. En effet, le léger ralentissement du salaire horaire (+2,4% en moyenne annuelle, après +2,8% en 1997) a été largement compensé par la vitalité des effectifs salariés dans le secteur privé (+1,8% en moyenne annuelle, après +0,4% en 1997). La masse salariale des administrations publiques a bénéficié de la création des emplois jeunes et des revalorisations de l'indice brut de traitement de la fonction publique (+0,8% au 1er avril, +0,5% au 1er novembre). Enfin le dynamisme de l'activité économique a profité au revenu des non-salariés ;

DE LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Entreprises non financières (66 %)	1,6	2,0	2,0	2,0	1,7	2,6	3,8	4,1	2,7	3,2	4,0
dont : ENFNA ⁽¹⁾ hors GEN ⁽²⁾ (60 %)	1,7	2,1	2,2	2,2	1,7	2,7	4,0	4,4	2,8	3,3	4,3
GEN ⁽²⁾ (5 %)	0,9	0,9	-0,1	0,6	1,0	2,0	1,8	0,6	2,3	1,7	0,7
Agriculture (1 %)	2,0	2,0	1,3	1,6	1,5	1,0	4,1	3,0	0,2	3,5	3,1
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	1,3	0,6	0,7	0,8	0,7	3,8	1,6	1,6	3,0	2,4	1,4
Administrations publiques (27 %)	1,1	1,2	1,5	1,4	1,7	2,5	2,5	2,8	3,3	2,3	2,8
Ménages hors EI (1,8 %)	1,8	6,8	2,4	4,0	1,8	9,7	8,4	6,3	9,8	9,1	7,9
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	1,5	1,8	1,8	1,9	1,7	2,8	3,5	3,7	2,9	3,0	3,7

■ Préviation

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1996.

(1) Entreprises non financières non agricoles.

(2) Grandes entreprises nationales.

REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Salaires bruts (54 %)	1,5	1,8	1,8	1,9	1,7	2,8	3,5	3,7	2,9	3,0	3,7
Prestations sociales (36 %)	1,3	2,8	0,7	1,5	1,1	3,1	4,4	1,9	3,7	3,3	2,9
Excédent brut des ménages (26%)	1,1	1,7	2,2	2,4	1,9	2,5	3,2	4,5	2,5	2,7	4,2
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (7,0 %)	5,7	3,7	5,1	3,2	2,7	3,4	10,1	8,0	2,9	9,2	8,8
Prélèvements sociaux et fiscaux (-23 %)	1,0	-0,5	2,6	4,4	1,9	7,5	1,0	6,7	6,2	3,1	4,7
<i>dont : Cotisations des salariés (-9,6 %)</i>	-5,1	2,3	-19,0	-4,2	2,9	3,6	-2,8	-22,5	4,8	-3,2	-19,8
<i>Cotisations des non salariés (-2,4 %)</i>	-1,2	-1,2	-15,4	-6,4	2,8	13,1	-6,5	-20,6	7,9	0,6	-18,6
<i>Impôts sur le revenu + CSG (-11 %)</i>	6,8	-2,4	24,0	10,6	1,3	10,0	6,0	35,9	7,1	9,3	28,9
Revenu disponible brut (100 %)	1,8	2,8	1,6	1,4	1,6	1,8	4,9	2,9	2,4	3,5	3,7
Prix de la consommation des ménages (comptes trimestriels) ⁽¹⁾	0,6	0,2	0,1	0,1	0,5	1,6	0,7	0,1	1,8	1,0	0,3
Pouvoir d'achat du RDB	1,2	2,6	1,5	1,3	1,1	0,2	4,1	2,8	0,6	2,5	3,4

■ Prévission

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1996.

(1) Déflateur de la consommation des ménages, calculé comme le rapport entre la consommation en francs courants et la consommation aux prix de l'année 1980. Son évolution peut présenter des écarts avec celle de l'indice des prix à la consommation. Sur l'année 1998, l'évolution du déflateur est inférieure à celle des prix à la consommation. Au premier semestre de l'année prochaine, elle devrait être en revanche un peu supérieure.

l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels aurait augmenté de +3,5%, après +1,4% en 1997. Au total, les revenus d'activité ont fortement accéléré en 1998 : leur croissance devrait dépasser +3,5% en moyenne annuelle, après +2,7% en 1997.

Au premier semestre de 1999, les revenus d'activité devraient légèrement ralentir. Dans le secteur privé, l'évolution de la masse salariale reflèterait la croissance plus modérée de l'emploi au début de l'année 1999. Le ralentissement de l'activité pèserait également sur le revenu des entrepreneurs individuels (+1,2% en moyenne semestrielle, après +1,9% et +2,0% aux premier et second semestres de 1998). En revanche, la masse salariale versée par les administrations publiques bénéficierait encore en 1999 de la création des emplois-jeunes et de la poursuite de l'application des accords salariaux.

Progression modérée des prestations sociales

En 1998, les prestations sociales versées aux ménages auraient connu une croissance légèrement ralentie (+2,9% en moyenne annuelle, après +3,3% en 1997).

Les prestations familiales auraient nettement ralenti sous l'effet de la mise sous conditions de ressources des allocations familiales et du plafonnement de l'AGED (Allocation de Garde d'Enfant à Domicile). Le recul du chômage et l'arrivée à maturité de l'ARPE auraient permis la modération des prestations chômage. Enfin, les retraites auraient bénéficié d'une évolution démographique favorable. En revanche, les prestations

versées par la branche maladie auraient crû plus rapidement. En effet, l'accélération des dépenses au premier semestre, en particulier dans le secteur des soins de ville, a entraîné de fortes tensions sur la réalisation de l'Objectif National des Dépenses d'Assurances Maladie (ONDAM), jusqu'à la mise en place du plan d'action décidé à l'été par le gouvernement.

Les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la Loi de financement de la sécurité sociale permettraient une croissance modérée des prestations sociales au premier semestre de 1999.

La branche maladie participerait pour une grande part à cette modération. D'une part l'ONDAM a été fixé à +2,6% pour 1999. De plus, des mesures ont été prises comme la "contribution conventionnelle" à la charge des médecins pour assurer le respect de ces objectifs. Les prestations vieillesse devraient continuer de ralentir. Les prestations chômage poursuivraient également leur ralentissement, quelle que soit la décision prise à propos de l'ARPE, qui devrait être soit reconduite, soit peut-être même élargie. Le total des prestations chômage baisserait de -0,4% au premier semestre 1999, sous l'hypothèse d'une progression de l'ARPE de 4,2% sur l'année 1999. Au contraire, les prestations versées par la branche famille devraient connaître une forte croissance du fait de l'abandon de la mise sous conditions de ressources des allocations familiales appliquée pendant l'année 1998. En contrepartie l'Etat a décidé une baisse du quotient familial. Au total, cette opération serait globalement neutre sur le revenu des ménages.

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	1,3	2,8	0,7	1,5	1,1	3,1	4,4	1,9	3,7	3,3	2,9
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	2,2	2,4	1,0	0,9	1,6	3,8	5,5	1,4	4,8	4,1	2,7
dont : Régime général (42 %)	1,6	2,6	1,0	0,7	2,0	3,1	5,3	1,2	4,1	3,4	2,7
Versées directement par les employeurs (13 %)	-1,7	1,7	1,5	1,7	1,9	3,2	-1,8	3,8	3,0	-0,3	3,2
Autres prestations versées par les administrations (11 %)	-1,8	7,1	-2,4	6,0	-3,3	-2,0	4,4	3,0	-2,3	2,6	3,9
Total des prélèvements sociaux	2,2	1,7	2,1	2,8	2,1	5,4	3,8	4,8	4,7	4,3	4,5
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	-0,6	1,7	-6,3	-0,4	2,3	5,2	1,0	-6,6	5,1	1,0	-5,7
dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾ (59%)	1,9	1,8	1,5	1,9	2,0	5,0	4,3	3,4	4,9	3,4	3,4
Cotisations des salariés (33 %)	-5,1	2,3	-19,0	-4,2	2,9	3,6	-2,8	-22,5	4,8	-3,2	-19,8
Cotisations des non salariés (8 %)	-1,2	-1,2	-15,4	-6,4	2,8	13,1	-6,5	-20,6	7,9	0,6	-18,6

■ Prévission

NR : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1996.

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

Les prélèvements sur les ménages suivent les revenus d'activité

Les prélèvements obligatoires auraient accéléré en 1998 (+4,7% en moyenne annuelle, après +3,1% en 1997). Cette évolution s'explique principalement par la forte progression des revenus d'activité, et est légèrement accentuée par le transfert des cotisations maladie sur la CSG. Ainsi, la baisse de 4,75 points des cotisations maladie, compensée par la hausse des impôts sur le revenu due à l'augmentation de la CSG⁽¹⁾, aurait entraîné un prélèvement supplémentaire d'environ 5 milliards sur le revenu des ménages. A cela s'ajoute la mise en place d'un prélèvement de 2% qui remplace le 1% CNAF et le 1% CNAV en élargissant l'assiette ; il s'applique à tous les revenus du patrimoine et de placement.

En 1999, le retour à l'équilibre des comptes de la sécurité sociale se ferait sans nouveau prélèvement : les règles de calcul des cotisations sociales sont inchangées. Ces dernières devraient globalement croître au même rythme que la masse salariale sur l'année 1999. L'évolution des recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait principalement refléter le dynamisme de l'activité observé en 1998. La baisse du quotient familial et l'augmentation de l'impôt sur la fortune adoptées par le Projet de Loi de Finances pour

1999 auraient un faible impact sur la croissance des prélèvements obligatoires qui résulterait donc principalement de celle des revenus d'activité.

Hausse encore soutenue des revenus nets de la propriété et de l'entreprise

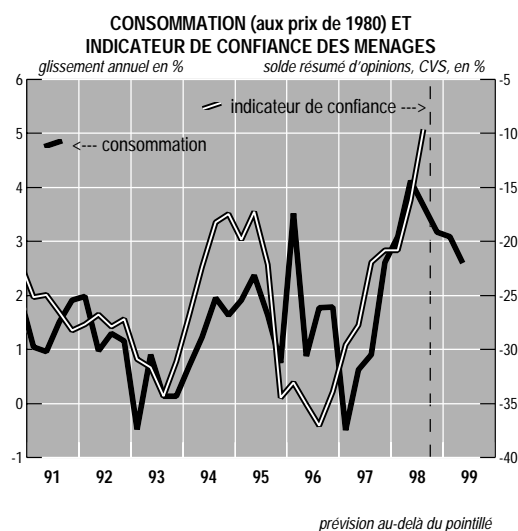
En 1998, malgré un ralentissement, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise auraient continué de progresser vivement. Ils auraient principalement bénéficié de la croissance soutenue des dividendes versés aux ménages (près de 7%, après +14,5% en 1997). Le dynamisme des intérêts des contrats d'assurance-vie (+8,8%, après 10,7% en 1997) contribuerait également à cette hausse.

Au premier semestre de 1999, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise devraient rester dynamiques. En particulier, ils seraient soutenus par les dividendes des entreprises qui continueraient à s'accroître après la vigueur de l'activité en 1998, et par les contrats d'assurance-vie toujours en progression. ■

(1) revenus d'activité : taux de CSG porté de 3,4% à 7,5% dont 5,1 points fiscalement déductibles.
 - revenus de remplacement : taux de CSG porté de 3,4% à 6,2% dont 3,8% fiscalement déductibles.
 - revenus du patrimoine et de placement : le taux de CSG s'établit à 7,5%.

Consommation et épargne

La consommation des ménages a progressé vigoureusement en 1998. Son taux de croissance devrait avoisiner 3,5% en moyenne annuelle. Les ménages ont bénéficié de forts gains de pouvoir d'achat, grâce aux créations d'emploi et à la baisse de l'inflation observées en 1998. L'amélioration du marché du travail a en outre favorisé une baisse du taux d'épargne depuis la fin 1997. Sur le premier semestre de 1999, la progression de la consommation devrait s'infléchir légèrement. Dans un environnement économique moins favorable, les anticipations en matière de chômage seraient moins bien orientées, ce qui se traduirait par une stabilisation du taux d'épargne. La progression de la consommation resterait soutenue par la diffusion de produits innovants à un public de plus en plus large. La croissance de la consommation resterait légèrement supérieure à 2,5% en rythme annualisé.



Forte progression en 1998

En 1998, la consommation des ménages devrait augmenter de 3,5% en moyenne annuelle, après 0,9% en 1997, soit une progression qui n'avait pas été observée depuis 1986. La consommation tire son dynamisme de celui du pouvoir d'achat et du revenu des ménages qui aurait augmenté de 3,4% et, plus généralement, de la vigueur de l'activité. En moyenne annuelle, le taux d'épargne est stable par rapport à 1997, mais son profil infra-annuel est assez marqué. Il a progressé tout au

long des trois premiers trimestres de l'année 1997 et commence à diminuer au quatrième trimestre. La baisse du taux d'épargne s'est poursuivie progressivement sur les trois premiers trimestres de l'année 1998, pour atteindre un niveau de 14,3% au troisième trimestre. Cette baisse est contemporaine de celle du taux de chômage. Comme l'indiquent les enquêtes de conjoncture, l'amélioration quasi-continue de l'opinion des ménages relative à l'emploi futur les a conduits à réduire leur épargne de précaution.

CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

(évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Consommation totale	-0,1	1,8	1,8	1,6	1,2	1,8	2,6	3,2	2,0	0,9	3,5
- Alimentation (19,1 %)	0,5	1,0	0,4	1,1	0,9	0,8	1,5	1,3	0,1	0,8	1,4
- Énergie (8,8%)	-2,5	1,7	0,7	2,1	1,0	3,4	-2,3	4,7	3,2	-1,5	2,6
- Services (41,6%)	1,0	1,2	1,9	0,6	1,3	2,3	2,7	2,1	2,5	1,8	2,8
- Produits manufacturés (30,5%)	-1,1	3,2	2,8	3,2	1,3	1,2	4,6	5,4	2,1	0,4	6,1
dont : Durables (9,4%)	-7,6	7,6	4,0	7,3	0,7	2,1	5,0	10,7	5,5	-4,2	11,7
Textile-cuir (5,9%)	1,9	-0,8	3,2	0,2	2,1	1,7	4,7	1,0	-0,5	1,1	2,9
Autres (15,2%)	1,7	2,3	1,9	1,8	1,4	0,4	4,4	4,0	1,2	3,0	4,0

■ Prévision

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1996.

Léger infléchissement début 1999

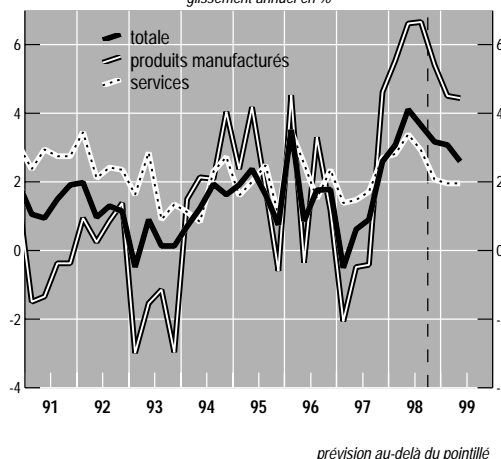
Le ralentissement de l'activité sensible dès le troisième trimestre de 1998 devrait progressivement réduire le rythme des créations d'emploi. Le revenu disponible brut des ménages devrait donc commencer à ralentir après une année 1998 exceptionnelle. Compte tenu d'une inflation toujours limitée, le pouvoir d'achat ne devrait cependant ralentir que modérément.

En particulier, les derniers résultats disponibles sur la consommation des ménages (octobre 1998 sur les achats de produits manufacturés et novembre pour les automobiles) indiquent que la consommation reste très favorablement orientée. Ils témoignent en particulier d'une reprise des achats de biens d'électronique grand public qui s'étaient tassés au cours de l'été. D'autre part, les opinions des détaillants confirment ces chiffres récents en témoignant d'un climat encore très favorable.

La confiance des ménages est aujourd'hui à un niveau élevé et ne semble que marginalement touchée par les annonces de ralentissement mondial. Cependant, les enquêtes indiquent que les ménages restent très sensibles à la situation sur le marché du travail. Ainsi, la remontée passagère du taux de chômage en août a pu provoquer la forte dégradation concomitante du solde d'opinion relatif à la situation du marché du travail. Le retour ultérieur du taux de chômage sur une tendance baissière a corrigé cette dégradation passagère de l'opinion des ménages. A l'horizon de la mi-1999, le taux de chômage devrait diminuer légèrement. La confiance des ménages ne devrait donc pas subir de retournement marqué.

Au total, soutenue par la progression du pouvoir d'achat, la consommation devrait continuer à augmenter nettement au cours des trimestres à venir. Cependant, dans un environnement économique moins favorable, les anticipations des ménages pourraient être légèrement moins bien orientées. Le taux d'épargne pourrait donc se stabiliser à partir du quatrième trimestre de 1998, à un niveau de 14,2%. Après avoir dépassé 3,5% depuis la mi-1997, le rythme de croissance annualisé de la consommation resterait ainsi légèrement supérieur à 2,5% au cours du premier semestre.

CONSOMMATION DES MENAGES
aux prix de 1980
glissement annuel en %



Poursuite de la progression des immatriculations d'automobiles

Les achats d'automobiles se sont accrues d'environ 10% sur l'ensemble de l'année 1998. Après avoir augmenté très progressivement sur le premier semestre de 1998, autour d'un niveau moyen de 150 000 immatriculations mensuelles, le volume des achats d'automobiles a très brutalement progressé au troisième trimestre. Les mois d'octobre et de novembre marquent le retour à des niveaux d'immatriculations plus modérés (165 000 environ par mois).

Au cours des trimestres à venir, la demande des ménages devrait rester soutenue et se traduire par des volumes d'immatriculations mensuels de l'ordre de 170 000. Elle devrait être en particulier favorisée par de nombreuses campagnes de promotion organisées par les constructeurs et peut-être, plus indirectement, par la baisse durable des prix des carburants. La consommation d'automobiles ne devrait cependant pas retrouver à court terme l'intensité qu'elle a connue à la fin des années 80. L'allongement de la durée de vie des véhicules milite pour le maintien des immatriculations de véhicules particuliers à un niveau moyen.

Large diffusion des produits innovants

L'année 1998 aura également été une année de forte progression des achats de biens d'électronique grand public. Au deuxième trimestre, les ventes dans ce secteur ont progressé de près de 8,5%, tirés par l'explosion des achats de téléviseurs et magnétoscopes à l'approche

TAUX D'ÉPARGNE

	Niveaux semestriels					Niveaux annuels		
	1997		1998		1999	1997	1998	1999
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.			
Taux d'épargne	14,2	14,9	14,6	14,3	14,2	13,3	14,6	14,5
Taux d'épargne financière	7,6	8,1	8,0	7,8	7,6	6,7	7,9	7,9

Prévision

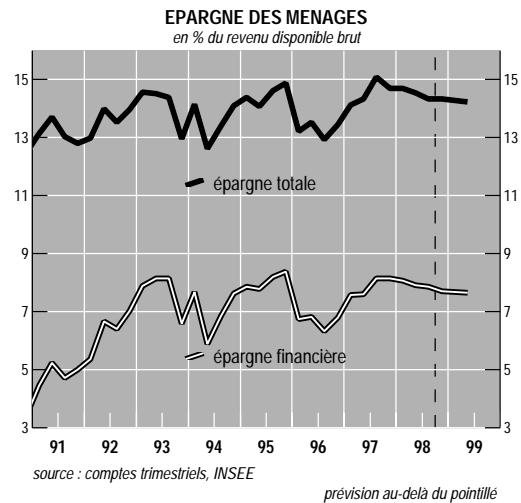
de la Coupe du Monde. Un grand nombre d'entre eux concernent des produits haut de gamme. Par ailleurs, les ventes de produits informatiques et radio-téléphoniques continuent de progresser à des rythmes extrêmement élevés. En un an, le nombre d'utilisateurs d'un téléphone mobile a quasiment doublé, atteignant en octobre environ 9 millions d'abonnés. Par ailleurs, les fortes baisses des prix des micro-ordinateurs, dans la grande distribution notamment, favorisent l'accès d'un public de plus en plus large à ce type de produits.

Ainsi que le montre l'exemple de pays où la pénétration de ces produits est depuis longtemps plus forte qu'en France ⁽¹⁾, ces tendances devraient se poursuivre et même accélérer. L'intensité du progrès technique et l'apparition de nouvelles fonctionnalités favorisent également l'accélération du renouvellement des matériels. Par ailleurs, la montée en puissance d'Internet et en particulier du commerce électronique devraient favoriser leur diffusion de plus en plus large.

Enfin, les parcs des autres biens durables (ameublement, produits électro-ménagers) ont considérablement vieilli. La reprise de l'investissement-logement pourrait inciter les ménages à poursuivre le renouvellement de leurs matériels d'équipement du foyer.

Engouement pour les services de loisir et de tourisme

Les services ont été tirés en 1998 par l'augmentation des dépenses de loisir-tourisme des Français. La fréquentation des hôtels-cafés-restaurants devrait progresser de 3,7% après +2,2% en 1997. Les transports ont été tirés par la hausse de la fréquentation des



services ferroviaires, avec notamment la montée du trafic des TGV européens. Les transports aériens profiteraient également des départs en vacances plus fréquents des Français.

L'année prochaine, ces tendances devraient se poursuivre. La consommation en services de télécommunications devraient enregistrer des taux d'évolution très soutenus, du fait de la très large diffusion des téléphones sans fil. Il en serait de même pour les services de télévision, tirés par le développement du satellite.■

(1) En Finlande, par exemple, le taux d'équipement en radio-téléphones est environ de 50%.